



16 juillet 2018

Groupe Casino: Communication de l'Autorité de la Concurrence

Le Groupe Casino a pris connaissance ce jour de la communication de l'Autorité de la Concurrence sur les « Rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution à dominante alimentaire » et de l'ouverture d'enquêtes.

S'agissant spécifiquement des Alliances Horizon dont le Groupe Casino est partenaire, l'Autorité a ouvert une enquête le 24 mai 2018, suite au dépôt du dossier d'information le 18 mai dernier. Cette procédure, normale et non suspensive de la mise en œuvre des accords, permet un accès étendu à l'information et notamment d'interroger les fournisseurs.

Par ailleurs, toujours plus respectueux du bon équilibre des relations avec les fournisseurs, les partenaires d'Horizon, centrale de nouvelle génération, ont pris un ensemble d'engagements directement inspirés des conclusions des Etats Généraux de l'Alimentation.



GROUPE CASINO

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS:

Régine GAGGIOLI - rgaggioli@groupe-casino.fr - +33 (0)1 53 65 64 17 Ou +33 (0)1 53 65 24 17 - IR Casino@groupe-casino.fr

CONTACTS PRESSE:

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - +33 (0)6 26 27 37 05 Ou

+33(0)1 53 65 24 78 - directiondelacommunication@groupe-casino.fr

Agence IMAGE 7

+33(0)1 53 70 74 84 - Karine ALLOUIS - kallouis@image7.fr - Grégoire LUCAS - gregoire.lucas@image7.fr

Avertissement

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.
